

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Enquête publique portant sur la modification n°1 du PLU

Par arrêté municipal en date du 26 août 2024, Madame le Maire de Pompignac a prescrit une enquête publique portant sur la modification n°1 du Plan local d'urbanisme.

Cette enquête se déroule du **lundi 16 septembre au mardi 15 octobre 2024** inclus à la Mairie de Pompignac (23 avenue de la Mairie), aux jours et heures habituels d'ouverture, où le dossier et le registre d'enquête publique sont déposés. Ceux-ci sont également consultables sur le site www.pompignac.fr. Les personnes intéressées peuvent pendant la période indiquée ci-dessus prendre connaissance du dossier et consigner, s'il y a lieu, leurs observations par écrit sur les registres d'enquête. Ces observations peuvent être également adressées par correspondance au commissaire enquêteur, à la mairie de Pompignac à l'adresse suivante, 23 avenue de la Mairie, 33370 Pompignac ou par courrier électronique, à l'adresse suivante : enquetepublique@pompignac.fr.

Madame Soulard, a été désignée en qualité de Commissaire Enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux et assurera des permanences en mairie, salle du Conseil, comme suit :

- **lundi 16 septembre de 9h00 à 12h00,**
- **mardi 1^{er} octobre de 13h30 à 17h00,**
- **mardi 15 octobre de 13h30 à 17h00,**

A l'issue de l'enquête publique, copies du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur seront tenues à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- à la Mairie de Pompignac (aux jours et heures habituels d'ouverture au public),
- sur le site internet de la ville : www.pompignac.fr

Au terme de la procédure, le projet de modification n°1 du Plan local d'Urbanisme sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal de la commune de Pompignac.